

PLAN LOCAL D'URBANISME

2. PADD

2.2 Document graphique



Révision du POS valant élaboration du PLU prescrite le : 25/06/2007

Révision du POS valant élaboration du PLU arrêtée le : 29/06/2012

Révision du POS valant élaboration du PLU approuvée le :

PRESERVER l'identité "rurale moderne" de Marly et la qualité paysagère et environnementale

-  **ENCADRER** la transformaton du bâti existant en centre bourg, dans le respect de l'identité "rurale moderne" de Marly
-  **GERER** les transitions paysagères entre le village et sa périphérie
-  **PRESERVER** l'ouverture paysagère sur le plateau
-  **PROTEGER** les éléments paysagers caractéristiques (boisements, alignements existants ou à reconstituer...)

AGIR pour une meilleure répartition des flux sur le territoire et une amélioration de l'offre alternative à l'automobile (transports collectifs, vélos, piétons)

-  **COMPLETER** l'armature viaire pour améliorer le fonctionnement du village et les connexions de la ZA avec les rues adjacentes
-  **PRESERVER** la possibilité de réaliser la liaison départementale RD9/RD10
-  **PROMOUVOIR** les projets de requalification urbaine sur les axes principaux
-  **CONTRIBUER** à l'amélioration de l'offre de transports collectifs sur la commune
-  **DEVELOPPER** un réseau de liaisons piétonnes ou/et cyclables, support de la "ville de proximité"

ASSURER la redynamisation du village

dans le respect des équilibres envionnementaux, économiques et sociaux

-  **POURSUIVRE** le confortement des quartiers d'habitat individuel
-  **PERMETTRE** la reconversion urbaine des potentiels sous occupés dans le village à l'horizon du PLU
-  **Projet de délocalisation des sièges d'exploitation**
-  **ENGAGER** la reflexion sur le projet d'aménagement d'ensemble du secteur du Haras et **METTRE EN PLACE** les conditions d'accueil d'un pôle médico-social à l'horizon du PLU
-  **IDENTIFIER** des potentiels d'aménagement à Long terme en "limite de ville" et dans le secteur du Haras
-  **CONTINUER** de diversifier l'offre d'équipements, vecteurs d'animation urbaine et de revitalisation du village
S : Sportifs **M : Médico-social**
-  **FAVORISER** l'implantation de commerces et de services en rez-de-chaussée, sur les rues et espaces publics principaux
-  **CONFIRMER** la délimitation et la valorisation de la zone industrielle de Moimont dans son emprise actuelle
-  Dans les zones Urbaines et A Urbaniser, **CREER** les conditions d'un rééquilibrage du parc de logemens sur la commune

